



ST-MAURICE, COUR DES ANCIENS

Intervention du 23 mai au 6 juin 2012

Marie-Paule Guex
Alessandra Antonini

Septembre 2012

St-Maurice, Cour des Anciens

Interventions du 23 mai au 6 juin 2012

Rapport de septembre 2012

Marie-Paule Guex et Alessandra Antonini

Table des Matières

1. Fiche technique

2. Localisation et circonstances de l'intervention

3. Constats archéologiques

- 3.1 Le secteur avant la construction de l'Internat et de la Procure
 - 1 L'Ecurie
 - 2 L'espace entre l'Ecurie et l'ancienne Procure
(- *Le Commun*, - *Le petit bâtiment antérieur et le mur de clôture*)
 - 3 Le Vivier
- 3.2 Conclusion

4. Illustrations

- 4.1 Figures
- 4.2 Relevés

5. Listings

- 5.1 Complexes
- 5.2 Relevés
- 5.3 Tombes
- 5.4 Unités de Terrain (UT)

1. Fiche technique

Commune	St-Maurice VS
Lieu-dit	Cour des Anciens.
Coordonnées	CN 1304, 566'380/118'665, alt. 416 m env.
Projet	Réaménagement de la cour de l'Internat.
Surface explorée	env. 300 m ² , sur une profondeur de 50 - 60 cm
Intervention	23 mai au 6 juin 2012 (discontinu).
Equipe de fouille	M.-P. Guex (responsable), F. Maret, R. Andenmatten (archéologues, TERA)
Dessin	M. de Morsier, A. Henzen (TERA)
Topographie	Archéologie Cantonale, C.-E. Bettex
Mandataire	Bureau TERA Sàrl, Sion (A. Antonini).

2. Localisation et circonstances de l'intervention

Notre bureau a été mandaté par l'archéologie cantonale pour assurer le suivi archéologique des travaux de réaménagement de la « Cour des Anciens » située entre l'Internat, bâtiment construit en 1891-93, la Procure de l'Abbaye, construite en 1915, et le nouveau Collège construit en 1960 (**Fig. 1**). Cette intervention fait suite aux travaux d'assainissement de la cour menés en 2011 (pose de nouvelles conduites d'égout, remplacement des conduites électriques et ajout d'une conduite de fibres optiques). Vu les conditions de travail difficiles (profondeur critique des tranchées, égout ouvert, rapidité des travaux), les observations archéologiques avaient alors dû être réalisées dans l'urgence : les vestiges avaient été traversés à la machine (sans décapage de leur surface), et les profils documentés par des esquisses métrées. Les maçonneries avaient été situées par triangulation en fonction des bâtiments existants¹ (**Fig. 2 à 3**).

Les travaux d'aménagement de la cour agendés en 2012 comprenaient notamment l'excavation de la surface sur une profondeur d'environ 60 cm et le remplacement du substrat par un remblai compacté. Les tranchées de 2011 ayant révélé de nombreux vestiges à faible profondeur, un dégagement soigneux du terrain était indispensable, afin de documenter en plan les vestiges avant leur destruction. L'excavation a été effectuée à l'aide d'une pelle mécanique, tout en dégagant les vestiges sans les casser, sous la surveillance d'un archéologue. Puis les structures ont été nettoyées finement à la truelle et aspirateur (**Fig. 4**). Grâce à cette documentation, l'interprétation des observations effectuées dans les tranchées de la cour a pu être précisée.

Une quarantaine d'éléments (maçonneries, structures, couches) ont été ajoutés à la base de donnée. Le plan a été relevé au théodolite par Claude-Eric Bettex (archéologie cantonale) et complété par les collaborateurs de notre bureau.

Après documentation, le terrain a été rendu aux constructeurs. Les vestiges émergeant trop haut ont été arasés avant la mise en place des gravats compactés.

3. Constats archéologiques

La plus grande partie des vestiges apparus en plan dans la cour des Anciens reflète la situation des lieux avant la construction de l'Internat (en 1893) et de la Procure (en 1915). Les maçonneries dégagées correspondent aux fondations du Commun, de l'Ecurie et du Vivier attestés par l'aquarelle de 1883 (**Fig. 5**). Aux dernières périodes d'utilisation de ces édifices appartiennent notamment un lavoir(?) rural ou domestique logé dans la partie sud de l'écurie et une profonde canalisation traversant le vivier.

Un seul bâtiment, arasé lors de la construction du commun, appartient à une période plus ancienne. Il s'agit sans doute du petit bâtiment qui figure sur l'aquarelle de 1830 (**Fig. 6**), mais pas encore sur le

¹ Cf. Marie-Paule GUEX et Alessandra ANTONINI, « St-Maurice, Cour des Anciens, Interventions du 6 juin au 13 septembre 2011 », Rapport de janvier 2012 à l'attention de l'archéologie cantonale.

parcellaire de 1778 (**Fig. 7**). Si ces bâtiments sont connus par les illustrations anciennes des lieux, leur documentation et leur implantation planimétrique a pu être précisée.

3.1 Le secteur avant la construction de l'Internat et de la Procure

3.1.1 L'Ecurie

Selon les anciennes illustrations, l'Ecurie correspondait à un grand bâtiment rectangulaire orienté approximativement nord-sud. Les vestiges aperçus en plan ont permis de constater qu'il s'agissait d'un bâtiment construit et transformé à plusieurs reprises (**Fig. 10**). Les maçonneries étaient toutes arasées à la même altitude, légèrement plus haut que les niveaux des sols contemporains.

Trois maçonneries distinctes (M151, 280 et 270) forment la façade ouest du bâtiment, une façade qui, compte tenue des variations d'orientation, ne devait pas être tout à fait rectiligne. Une quatrième maçonnerie (M271) rectifie par la suite le tracé et donne un nouvel axe à cette façade (**Fig. 11**). Ce doublage qui s'épaissit progressivement vers le nord, devait peut-être renforcer la base de la façade occidentale, un assainissement rendu peut-être nécessaire par le manque de cohésion des différentes maçonneries du bâtiment ou par l'ancienneté du mur ?

Dans sa partie mise au jour, l'intérieur du bâtiment est divisé en au moins deux locaux. L'un des tronçons les plus récents de la façade (M280) est chaîné à un mur de refend (M279=M121) qui remplace une subdivision plus ancienne (M292).

Ce bâtiment démoli en 1915, lors de la construction de la Procure actuelle, est appelé « Ecurie » sur l'aquarelle de 1883 (**Fig. 5**). Mais il existe déjà sur des relevés plus anciens : notamment sur le plan de 1830 (**Fig. 6**, bâtiment C), de 1778 (**Fig. 7**, bâtiment C), sur la lithographie de Baeck de 1730 (**Fig. 8**) et la gravure publiée en 1640 par Mérian (**Fig. 9**). Il ne fait aucun doute que ce bâtiment qui remonte au moins au début du XVII^e siècle a été maintes fois transformé tout en changeant de fonction. La gravure de 1640 montre que le bâtiment était à cette époque constitué de plusieurs entités architecturales attenantes. Pour déterminer les origines de cet édifice complexe, une fouille en profondeur serait indispensable.

Le local nord était délimité dans son premier état par les murs M270 à l'ouest et par le mur M292=M120 au sud. Le mur oriental devait se situer dans le prolongement du mur M119. La pièce avait ainsi une largeur d'environ 7.40 m sur une longueur minimale de 10.00 m. Le sol était recouvert d'une chape de mortier caractéristique (UT268) contenant des fragments de tuiles (**Fig. 12**). Ce sol en mortier, bien que percé lors d'une reconstruction des murs sud et ouest (M279 et M280) et réparé au moins une fois (UT269), semble avoir été utilisé jusqu'à la démolition du bâtiment : aucune trace d'un niveau de marche plus récent n'a en effet été repérée. La qualité de ce sol, friable et sans radier, indique qu'au moins cette partie du bâtiment n'était pas utilisée en tant qu'écurie.

Le local sud, situé à l'intersection des bâtiments du commun et de l'écurie, est clairement délimité sur ses quatre faces par le mur M119 du côté est, le mur M118 du côté sud, le mur M151 du côté ouest et le mur M121-279 du côté nord. Ce local de forme carrée (7.4 x 7.5 m) accueillait, avant sa démolition, un aménagement en relation avec l'eau (UT262), probablement un lavoir (**Fig. 13 à 16**). Au centre de la pièce, deux rigoles parallèles sont apparues (largeur des rigoles 18 cm écartement 110 cm) : conservées sur une longueur de 3.00 m, elles étaient inclinées vers l'est. Le sol entre les deux rigoles était recouvert d'une chape de mortier estampillé dont la surface était légèrement bombée ; le sol au nord et au sud des rigoles (largeur 3.00 m) d'une chape en ciment lisse (UT263 et 238) et inclinée de manière à ramener l'eau vers les rigoles. Des supports maçonnés symétriques disposés de part et d'autre des rigoles pourraient avoir soutenu des bassins surélevés (les deux murets UT262 perpendiculaires à la rigole remplacent les socles arasés UT275).

Les mortiers et les maçonneries constituant ce dernier état du local indiquent une installation réparée et modifiée à plusieurs reprises ; une installation qui remplace une infrastructure plus ancienne, elle-même sans doute aussi en relation avec l'eau. Entre les rigoles, là où le sol le plus récent a disparu, des maçonneries orientées nord-sud sont en effet apparues : la première (M276), accolée à la paroi ouest

du local, était crépie sur sa face visible et la deuxième (UT281) était crépie sur ses deux faces. Il pourrait s'agir de cuves maçonnées aménagées dans le sol.

Ces cuves sembleraient être contemporaines du petit canal (UT266) traversant la paroi ouest (M151) du local. Cet exutoire couvert par une dalle en granit aboutissait dans un puits semi-circulaire maçonné, adossé au parement extérieur du mur (**Fig. 16**). Dans un deuxième temps, un canal d'évacuation (UT267) a été ajouté pour permettre l'écoulement des liquides, signe d'une utilisation fréquente des lieux ou d'un grand apport d'eau. Ce canal qui longe la façade du bâtiment vers le nord, a pu être suivi sur une distance de 4 m.

3.1.2 L'espace entre l'Ecurie et l'ancienne Procure

Selon le plan de 1883 (**Fig. 5**), l'espace entre l'Ecurie à l'est et l'ancienne Procure à l'ouest était occupé par le Commun, un corps de bâtiment dont l'axe oblique était dicté par ces deux bâtiments préexistants d'une part, et la rue du Quart d'autre part. Le Commun est attesté également par un cliché pris après la construction du chemin de fer (1859). D'après cette photographie, cet édifice comprenait vraisemblablement un rez-de-chaussée et un étage (**Fig. 17**). Il sera démoli en 1891.

Le Commun a dû être construit après 1830 puisque sur ce plan plus ancien (**Fig. 6**), un bâtiment plus petit adossé à un mur de clôture est représenté à l'emplacement du Commun.

- *Le Commun*

Les fouilles ont révélé la façade nord du Commun (M261), et quatre parois de refend (M214, 216, 218, 155) qui subdivisent son espace intérieur (**Fig. 18**). Toutes ces maçonneries correspondent à des fondations constituées de grosses pierres non taillées, incluant parfois des éléments en récupération de tuf ou de pierre ollaire. L'extrémité orientale du bâtiment n'a pas pu être mise en évidence : entre le Commun et l'Ecurie, un passage pourrait avoir existé. C'est ce que semble indiquer la présence des deux anciennes canalisations maçonnées (M155, 156).

La façade sud du commun (M274) a été repérée en 2011 dans le profil nord de la tranchée (**Fig. 19**). Cette maçonnerie est adossée à un mur plus ancien (M273) ayant approximativement le même tracé. Il s'agit ici sans doute du mur de clôture remplacé par le Commun (**Fig. 20**).

Les parois de refend sont parallèles les unes aux autres, mais non perpendiculaires aux façades nord et sud : leur alignement reprend approximativement l'orientation générale de l'Ecurie. Les parois de refend délimitent au moins quatre locaux de 3 à 3.5 m de largeur. Les sols, situés plus haut que l'arasement des maçonneries, ont disparu. Aucun équipement caractéristique permet de déterminer la fonction de ces locaux.

La **paroi de refend orientale** (M155) est arasée à un niveau plus bas que les autres maçonneries. Seul le parement ouest est conservé environ 20 cm plus haut (tronçon M155B observé sur une longueur de 1 m), (**Fig. 21**). L'arrachement profond est sans doute dû à l'installation d'une ancienne conduite dont la dalle horizontale de couverture a été observée en 2011, dans le profil de la tranchée (**Fig. 22**). Cette conduite aménagée dans l'épaisseur du mur pourrait être contemporaine de la construction du Commun².

Le large canal maçonné (UT156) longeant la conduite a été aménagé par la suite, contre le parement oriental du mur de refend. La fonction de cette installation enterrée fermée du côté nord (extrémité sud arrachée) n'est pas claire : sa section intérieure est parfaitement rectangulaire, le parement intérieur et le rebord supérieur sont recouverts d'une chape en ciment lissé (du même type que celui du lavoir observé à l'extrémité sud de l'Ecurie), aucun élément de couverture n'a été mis au jour. Le rebord supérieur du canal est parfaitement horizontal et se situe environ 30 cm plus bas que le niveau de circulation contemporain, tandis qu'à son extrémité nord, le bord est incliné vers l'intérieur. Le fond de la structure n'a été observé que dans la tranchée sud, une éventuelle pente ne peut donc pas être

² Sur l'avenue d'Agaune, une conduite maçonnée aménagée au XIX^e siècle, dans la fondation d'un bâtiment lors de la construction de cui-ci est clairement attestée.

exclue. La fonction de canalisation n'est pas la seule interprétation possible. Vu les installations liées à l'eau découvertes en toute proximité, il pourrait s'agir également d'un bassin enterré adossé au mur qui délimite le passage entre le Commun et l'Ecurie et qui profite de la conduite d'eau provenant du Vivier.

- Le petit bâtiment antérieur au Commun

Le petit édifice quadrangulaire antérieur au Commun a été fouillé en plan dans sa partie nord (**Fig. 23**), la partie sud ayant été détruite lors des travaux modernes de canalisation. A cet ensemble appartiennent les murs nord (M263), est (M217, épaisseur 60 cm au niveau de ses fondations) et ouest (M219), ainsi que le sol constitué de dalles de schiste recouvertes dans un deuxième temps par une chape de mortier. Certaines dalles du sol étaient des remplois et portaient des traces d'une utilisation antérieure (UT227).

Le bâtiment restitué avait une surface d'environ 2.5 x 5 m et ne comprenait vraisemblablement qu'un seul local. Ses parois étaient crépies par la même couche de mortier qui recouvrait dans un dernier temps aussi le sol. Si ces revêtements témoignent d'un intérieur soigné, la fonction du bâtiment n'a pas pu être précisée.

Le bâtiment semble avoir été construit après 1778, mais avant 1830 : il ne figure pas encore sur le plan de 1778 (**Fig. 7**), mais est attesté par l'aquarelle de 1830 (**Fig. 6, D**).

3.1.3 Le Vivier

Le vivier, localisé sous l'emplacement de l'actuel internat, figure sur les illustrations dès le début du XVIII^e siècle : sur la lithographie de Baeck d'Augsbourg, 1730 (**Fig. 8**), puis sur les lavis de 1830 (**Fig. 6**) et 1883 (**Fig. 5**). Il est toujours représenté comme un grand bassin rectangulaire doté d'un escalier central du côté nord.

En 2011, le bord occidental (M9) du vivier avait été observé dans la tranchée ainsi que l'amorce du fond dallé situé à une profondeur d'environ 1.80 m sous le niveau de la cour actuelle. En 2012, l'angle sud-ouest du bassin, avec un tronçon important du bord sud (M289) a été mis au jour sur une longueur de 6.00 m. La maçonnerie montre ici des restes d'une réfection de la partie hors sol du mur (M288). Le bord sud du bassin devait correspondre à une maçonnerie (M154) attesté uniquement dans le profil d'une tranchée. Le vivier ainsi défini, touchant quasiment l'Ecurie avec son angle sud-est et laissant un passage étroit entre son angle sud-ouest et l'ancienne Procure, correspond parfaitement aux représentations du XIX^e siècle.

Deux murs parallèles (M153 et M282) ont en outre été mis au jour dans l'axe médian du bassin. Il s'agit de toute évidence d'un canal (largeur 1 m, hauteur plus d'1.2 m) : sa surface apparaît à une profondeur de 0.6 m sous le niveau de la cour actuelle (**Fig. 24 à 26**).

Ce canal provenait sans doute du captage de la source au nord de l'Internat, devait traverser le vivier probablement déjà désaffecté (peu avant la construction de l'Internat) et se poursuivre vers le sud, pour desservir en eau le Commun et le/s lavoir/s. Le tracé du canal au sud du vivier n'est cependant pas connu. Une profonde excavation située à l'est du canal/bassin maçonné M156 – peut-être le négatif du canal arraché – est le seul élément observé dans les tranchées qui pourrait correspondre au tracé du canal plus au sud.

Si le canal traversant le vivier est plus récent que ce dernier (il perce sa paroi), au sud du bassin, il reprend le tracé d'un ancien exutoire (M290) aménagé lors de la réfection (M288) de la margelle du vivier (**Fig. 24**). Dans l'angle formé par le mur sud du bassin et cet exutoire, une couche de calcite jaunâtre a été mise au jour. Cette concrétion témoigne de la stagnation d'eau débordant peut-être du bassin.

3.2 Conclusion

Les vestiges mis au jour lors de cette intervention correspondent aux édifices connus par d'anciennes représentations : une gravure du XVII^e siècle, des plans du XVIII^e et XIX^e siècle et même une photographie de la fin du XIX^e siècle. Ces illustrations reflètent cependant uniquement le volume extérieur du bâti. Les fouilles ont permis non seulement de placer les édifices dans le cadastre actuel, mais aussi de préciser leur aménagement intérieur.

L'apparition d'un ancien lavoir dans l'angle sud-est du commun était une surprise. Cet aménagement pourtant assez récent était déjà tombé dans l'oubli : personne n'a pu nous expliquer son fonctionnement. Il a pu être documenté au moins sommairement avant sa destruction.

Si le souvenir du vivier de l'abbaye est encore omni-présent, personne ne savait où se situait son exutoire et quelles installations il desservait en contrebas. Cette importante installation a dû engendrer des problèmes de maintenance avec des réfections sans doute fréquentes. Une fois désaffecté, il a fallu canaliser l'eau captée en amont et repourvoir l'approvisionnement en eau des installations situées en contrebas.

Cette intervention se solde donc par un bilan très positif : à la connaissance des anciens bâtiments offerte par les sources illustrées s'ajoutent les informations inédites apportées par l'archéologie.

En ce qui concerne le petit mobilier, le fouille a été très pauvre. A part quelques fragments de tessons en céramique (**Fig. 27-29 et 31**) et en verre (**Fig. 30 et 32**), un fragment de couvercle en pierre ollaire (**Fig. 33**) sont à signaler. Ce mobilier a été récolté lors des travaux dans les tranchées en 2011, dans des contextes plus anciens que les bâtiments du Commun et de l'Ecurie.



Fig. 1 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Vue vers l'ouest. TERA, fin 2011.



Fig. 2 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Tranchée au sud-est de la Procure. TERA
2011.



Fig. 3 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Tranchée au sud-est de la Procure: le travail à côtés des conduites
ouvertes. TERA 2011.



Fig. 4 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Les vestiges en cours de dégagement par la machine. Vue vers le nord TERA 2012.



Fig. 5 Abbaye de Saint-Maurice
Plan de 1883 (extrait). Archives de l'Abbaye

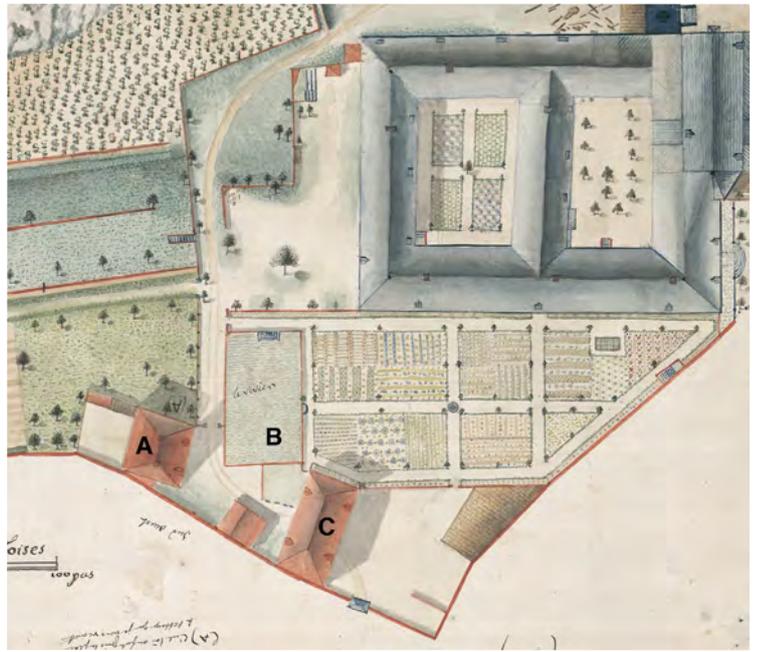


Fig. 6 Abbaye de Saint-Maurice
Plan de 1830 (extrait). Archives de l'Abbaye.
A : Procure, B : Vivier, C : Ecuries.



Fig. 7 Abbaye de Saint-Maurice
Plan de 1778 (extrait). Archives de l'Abbaye
A : Procure, B : Vivier, C : Ecuries.

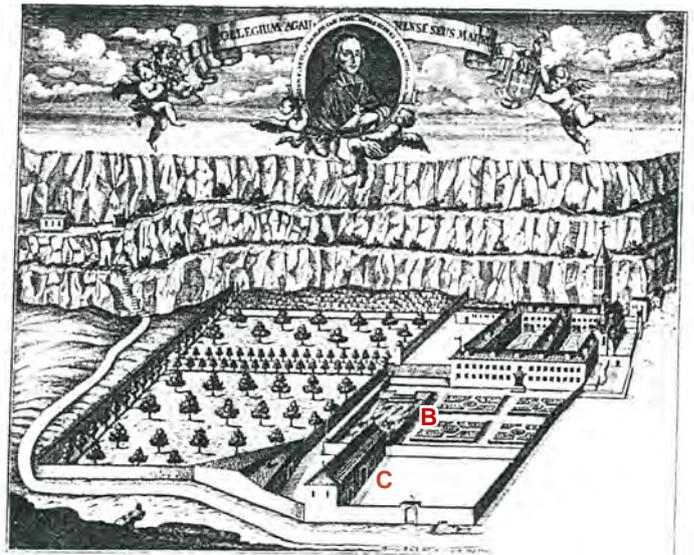


Fig. 8 Abbaye de Saint-Maurice
Lithographie de T. Baeck d'Augsbourg, vers 1730. Archives de l'Abbaye,
B : Vivier, C : Ecuries.



Fig. 9 Abbaye de Saint-Maurice
Gravure attribuée à Hans Ludolff, publiée par Matthäus Merian en 1653 (extrait).
A : Procure (?), C : Ecuries (?)



Fig. 10 Saint-Maurice, Cour des Anciens
La façade occidentale de l'écurie, composée de quatre maçonneries construites à des époques différentes. Vue vers le nord-est, depuis le 2e étage du collège.



Fig. 11 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Mur nord de l'écurie doublé par une maçonnerie plus récente qui remplace probablement aussi l'angle nord-ouest du local. Vue vers le sud.



Fig. 12 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Le sol en mortier du local nord de l'écurie. Vue vers l'est.



Fig. 13 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Vestiges d'un ancien lavoir (?). Vue
vers l'ouest, depuis le 2^e étage de la Procure.



Fig. 14 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Vestiges d'un ancien lavoir (?). Détail, vue vers
le nord.



Fig. 15 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Vestiges d'un ancien lavoir (?). Le sol du lavoir
(partie nord) recouvrant à gauche l'ancien mur
de refend M292 et butant contre l'élévation du
mur M279. Vue vers l'est.

Fig. 16 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Le système d'écoulement adossée à la façade
ouest du lavoir. Vue vers le sud.
A : « puits » semi-circulaire, B : canal servant
de trop-plein, C : dalle de granit recouvrant les
installation du lavoir au « puits ».

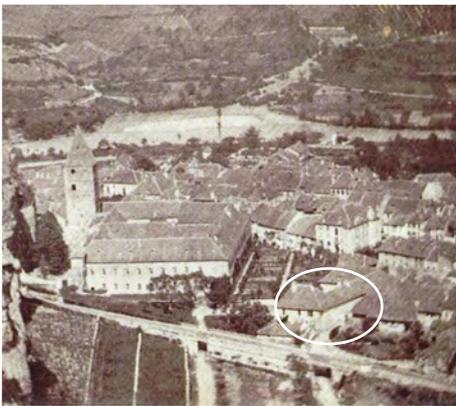
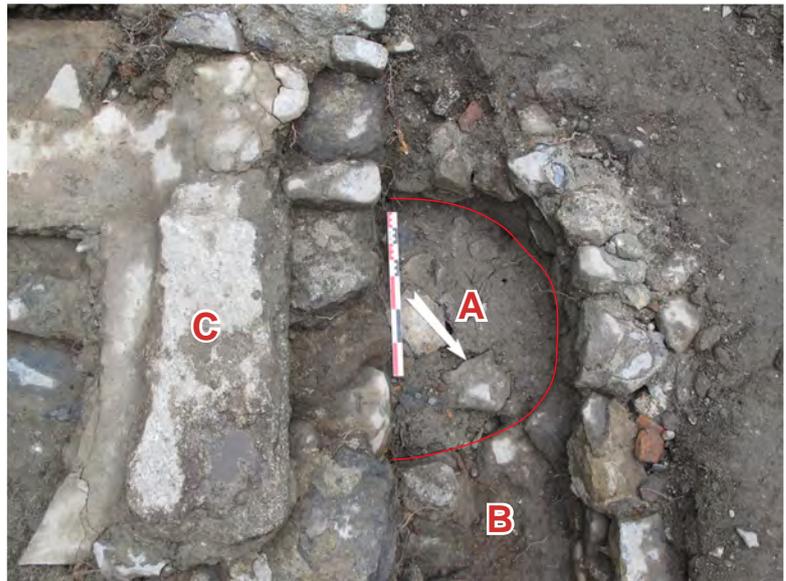


Fig. 17 Saint-Maurice.
Photographie montrant l'ancienne Procure et
les Communs après la construction du chemin
de fer en 1859. Tiré de « 200 Ans d'enseigne-
ment au Collège de l'abbaye de St-Maurice »,
Hier et Avant-hier, St-Maurice 2006, p. 8.



Fig. 18 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Vestiges du Commun reliant l'ancienne Ecurie (au pied de la Procure) et l'ancien-
ne Procure (invisible sur l'image). Vue vers l'est, depuis le 3e étage de l'internat.

Fig. 19 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Vestiges de la façade sud du Commun dégagés
dans le profil de la tranchée en 2011. Vue
vers l'est.





Fig. 20 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Vestiges de la façade sud du Commun (ressaut du mur M274 dégagé en 2011, dans le profil de la tranchée) et du reste de l'ancien mur de clôture (M273). Vue vers l'est.



Fig. 21 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Le mur de refend du commun (UT155) auquel est adossé un canal (ou bassin ?) maçonné (UT156). Vue vers le nord.

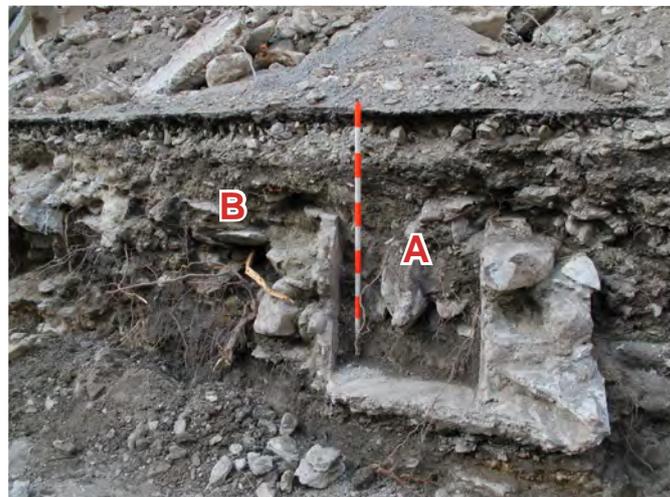


Fig. 22 Saint-Maurice, Cour des Anciens
La section du canal UT156 (A) flanqué par le petit canal (B) plus ancien aménagé dans le mur de refend du commun. Profil nord de la tranchée en 2011.



Fig. 23 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Vestiges du petit édifice antérieur au Commun, vue vers le nord, depuis le 2^e étage du collège actuel.



Fig. 24 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Mur sud du vivier (M288-289) avec l'amorce de l'exutoire (M290) aménagé lors d'une réfection. La surface jaunâtre (UT283) correspond à une concrétion de calcite déposée par l'eau. En jaune, la conduite (M282) aménagée après la désaffectation du vivier.



Fig. 25 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Paroi ouest de la profonde canalisation traversant le vivier après l'abandon du bassin. La paroi est cachée par les planches. Vue vers le nord, lors de la surveillance des tranchées en 2011.



Fig. 26 Saint-Maurice, Cour des Anciens
Les deux murs parallèles (M282-M153) délimitant la conduite traversant le vivier. Vue vers le nord.

Fig. 27 Saint-Maurice, Cour des Anciens
CA11-K001-002, 1 tesson de panse de céramique culinaire
sombre grossière.



Fig. 28 Saint-Maurice, Cour des Anciens
CA11-K006-002, 1 tesson de fond de céramique culinaire
claire fine avec des restes d'engobe blanc sur la surface
extérieure.



Fig. 29 Saint-Maurice, Cour des Anciens
CA11-K007-001, 1 tesson de fond, 1 tesson de panse et 1
tesson de bord d'une jatte à anse en céramique claire fine à
verni intérieur brun et décors de vagues et lignes jaunes.

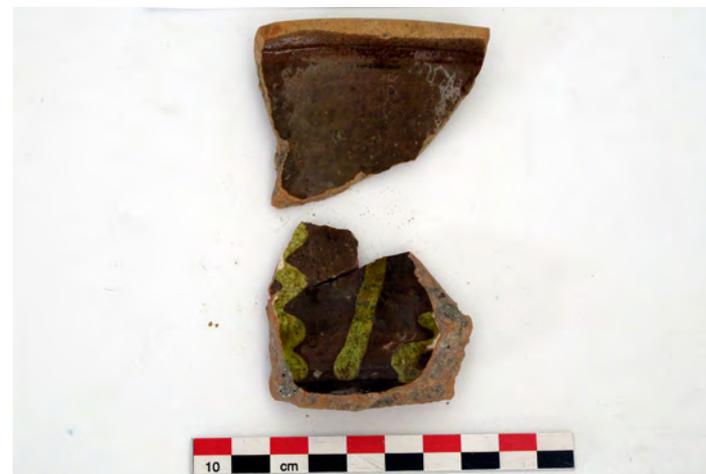


Fig. 30 Saint-Maurice, Cour des Anciens
CA11-K008-001, 8 fragments de panses et 2 fragments de
fonds de minimum 2 vases en verre bleu translucide et
1 fragment de panse d'un vase en verre translucide.



Fig. 31 Saint-Maurice, Cour des Anciens
CA11-K009-001, 1 tesson de panse de céramique culinaire
claire à décor de petits bandeaux.

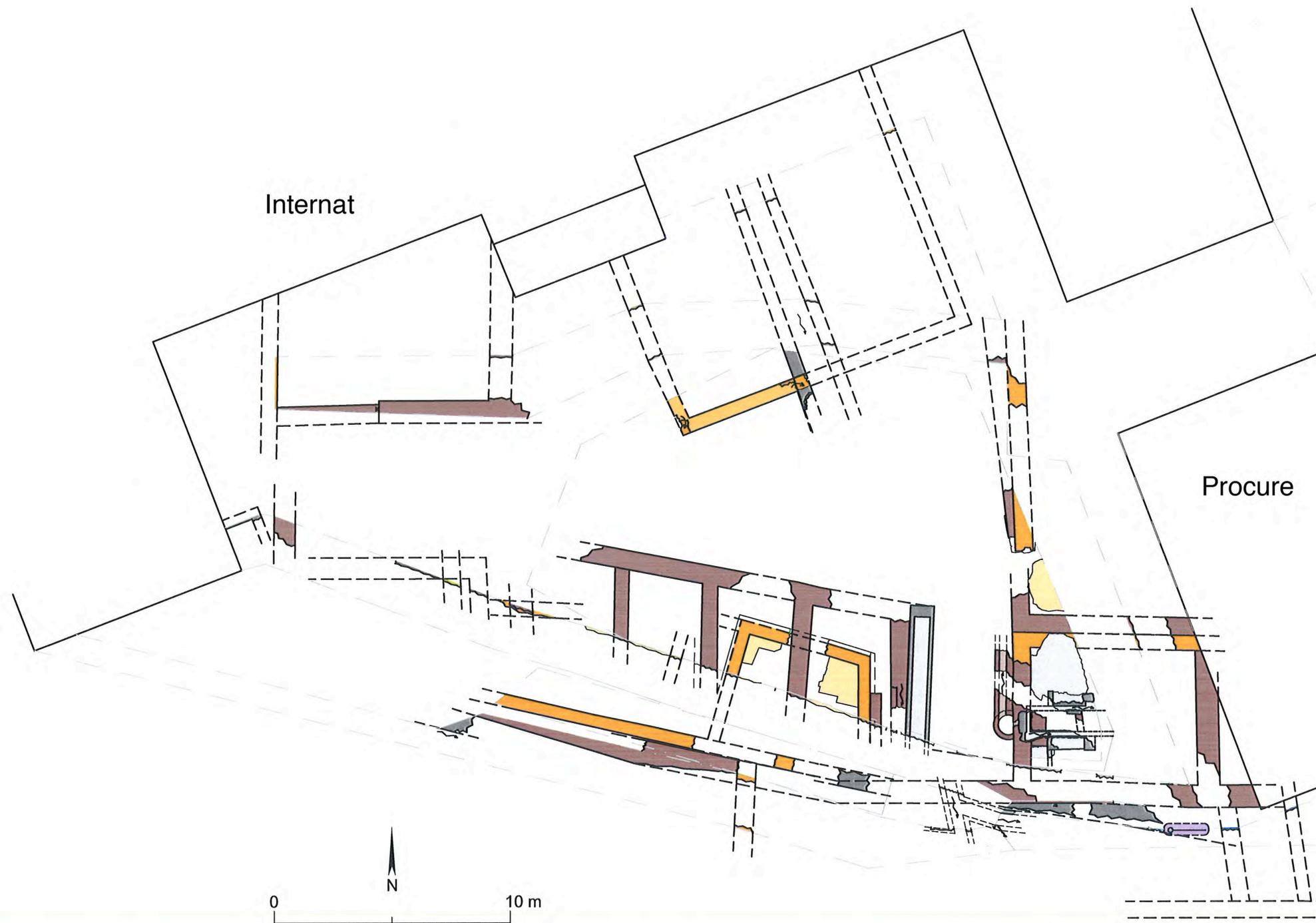


Fig. 32 Saint-Maurice, Cour des Anciens
CA11-K010-001, 1 fragment de panse de vase en verre
translucide à décor de lignes bleues et blanches.



Fig. 33 Saint-Maurice, Cour des Anciens
CA11-K012-001, 1 fragment de couvercle en pierre ollaire.





Internat

Procure

Collège

St-Maurice - Abbaye

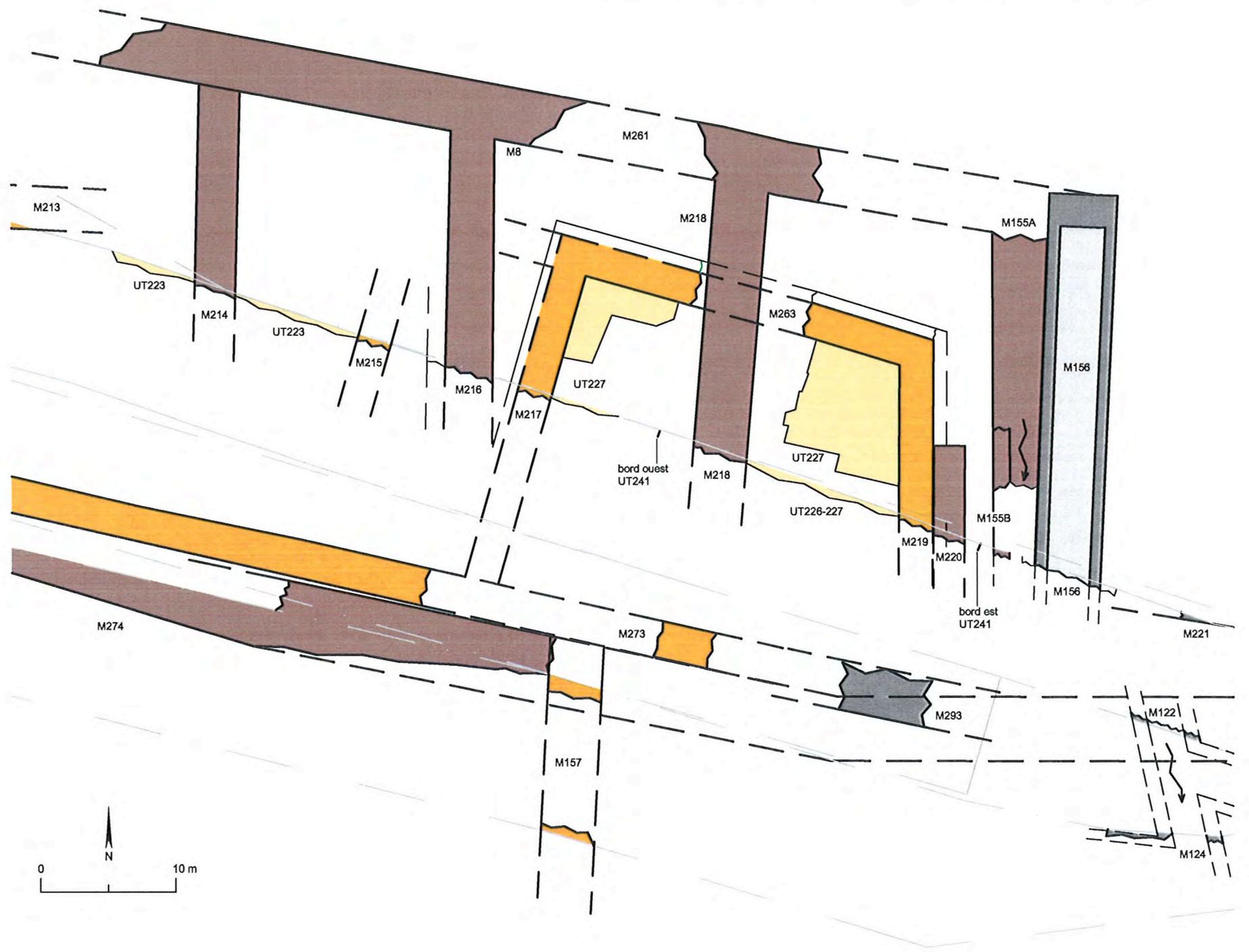
Cour des Anciens - fouilles 2011 - 2012

Plan général - TERA 2012 (M. de Morsier)

St-Maurice - Abbaye

Cour des Anciens - fouilles 2011-2012

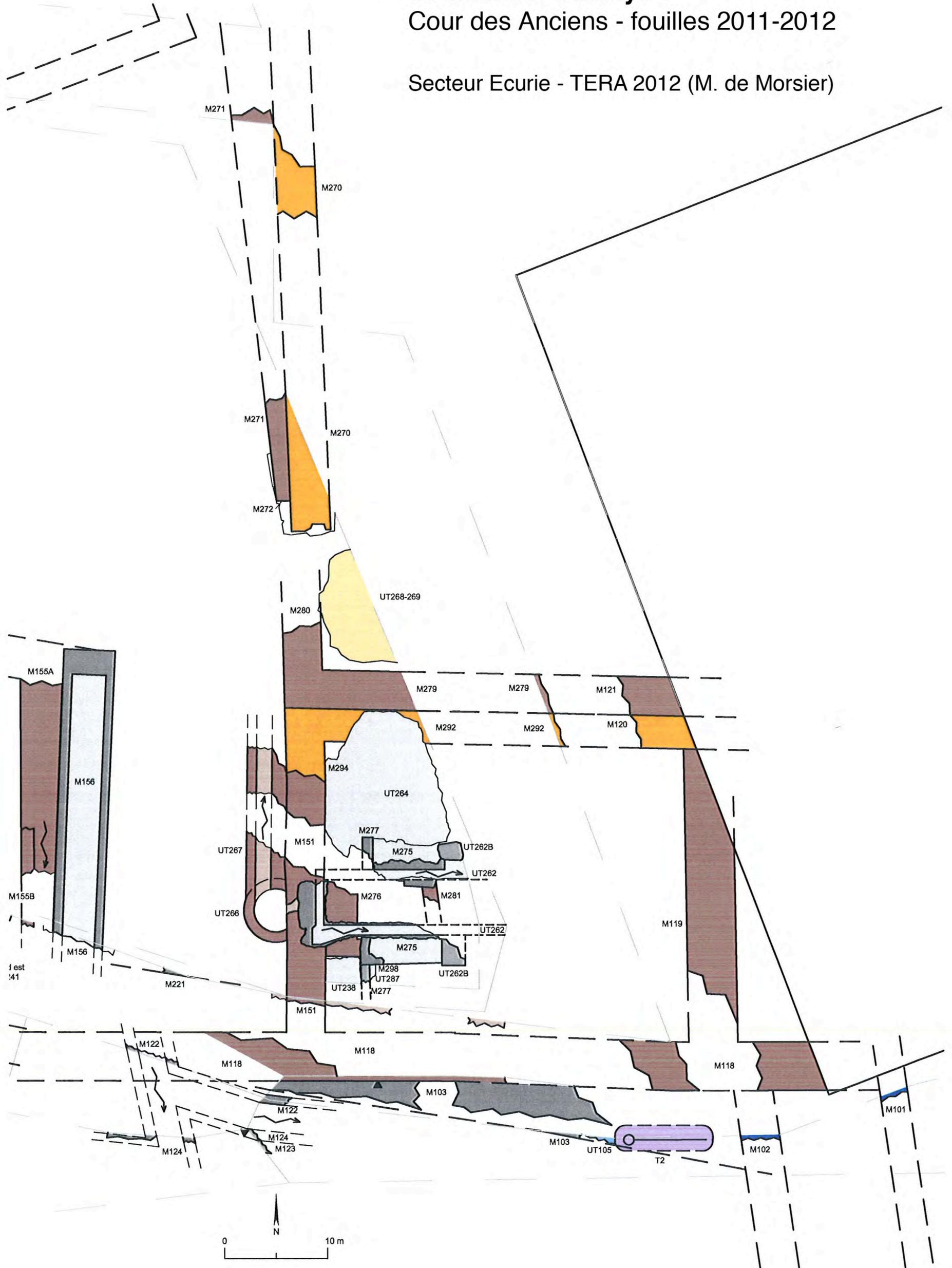
Secteur Commun - TERA 2012 (M. de Morsier)



St-Maurice - Abbaye

Cour des Anciens - fouilles 2011-2012

Secteur Ecurie - TERA 2012 (M. de Morsier)



St-Maurice - Abbaye
Cour des Anciens - fouilles 2011-2012

Secteur Vivier - TERA 2012 (M. de Morsier)

